



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 19 Janvier 2021

Présents : Denis CHEVALLIER, André ROJAT, Jean Pierre DETROYAT, Thierry NICOUD, Sandrine MARGAILLAN, Lionel AVIT, Sébastien CALLET, Jocelyne COTTE, Christian FERROUILLAT, Véronique GERMAIN, Emmanuel NICOUD, Justine REY, Sylvie SEYSSEL, Thierry RUF, Cédric VEYRET.

1. DM : révision de crédit du chapitre 22 vers le chapitre 14 pour un montant de 600,00€

Le Fond national de péréquation est un peu plus élevé qu'initialement prévu au budget. Il convient donc d'effectuer une DM pour accrediter le compte de 600 €.

DM validée à l'unanimité pour effectuer une DM du chap. 22 vers le chap. 14.

2. DM : révision de crédit du chapitre 22 vers le chapitre 66 pour un montant de 54,02€

Le montant des intérêts payés à l'échéance est un peu plus élevé qu'initialement prévu au budget. Il convient donc d'effectuer une DM pour accrediter le compte de 54.02 €.

DM validée à l'unanimité pour effectuer une DM du chap. 22 vers le chap. 66.

3. Délibération pour reprise d'investissement sur les comptes 21 et 23 pour pouvoir régler les factures d'investissement avant le vote du budget

André ROJAT, 1^{er} adjoint, expose que la commune doit faire face à des dépenses d'investissement sur des travaux et des acquisitions engagés en ce début d'année. Pour régler ces dépenses, le conseil doit délibérer pour ouvrir des crédits avant le vote du budget sur les comptes 21 et 23 dans la limite du quart des dépenses de l'année précédente.

Délibération prise à l'unanimité.

4. Délibération pour autoriser Monsieur le Maire pour l'étude du projet de la cantine et de la maison Glénat

Monsieur le Maire expose qu'une visite de la cantine a été organisée samedi 16 janvier 2021 avec les élus, les enseignantes et le personnel communal afin de faire le point sur l'accueil des enfants et les conditions de travail des agents. Il apparait que le local n'est plus adapté compte tenu du nombre croissant d'enfants accueillis à la cantine. Deux solutions sont envisageables soit un agrandissement de la cantine actuelle, soit une réhabilitation des salles de l'école inoccupées. Monsieur le Maire indique qu'une subvention peut être déposée dans le cadre du plan Ecole mais que ce dépôt doit intervenir avant le 31 mars 2021.

Monsieur le Maire précise qu'une visite de la maison Glénat a également eu lieu et que le constat n'est pas bon puisque le toit est en très mauvais état. Monsieur le Maire indique que le projet de la cantine pourrait être couplé avec la réhabilitation de la Maison Glénat.

Monsieur le Maire propose de prendre rendez-vous avec un architecte pour une étude de faisabilité de ces projets.

Le conseil décide, après délibération prise à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à lancer l'étude.



5. Validation du devis Cablelec-Somatherm

Monsieur le maire indique qu'un problème de chauffage a été rencontré à l'école primaire et que des chauffages soufflants ont été achetés en attendant la réparation. Suite à l'intervention de la société DREVET, puis à l'intervention de la société Cablelec-Somatherm, il est apparu que le régulateur était à changer. Le devis s'élève à un montant de 1404,49€ HT.

Devis validé à l'unanimité.

6. Dossier parking du cimetière : validation du devis pour les prestations de M. BORDEL

Monsieur Le Maire précise qu'il a pris contact avec le notaire hier afin de connaître l'état d'avancement du dossier pour l'achat du terrain de M. FERROUILLAT. Concernant les travaux, M. BORDEL a transmis un devis pour assistance à maître d'œuvre afin d'épauler la commune dans la constitution du dossier d'appels d'offres et le suivi du chantier pour un montant de 2340,00 €.

Devis validé à l'unanimité.

Monsieur Le Maire indique que les dossiers de subvention déposés, auprès du Département, dans le cadre de ce projet ont été actés, mais que nous sommes toujours dans l'attente des réponses pour les demandes déposées auprès de la Région et que le projet devrait débuter en juin 2021.

7. Validation de la proposition du TE38

Monsieur Le Maire fait part de la réception de la proposition de TE 38 pour l'extinction de l'éclairage public, le changement de candélabres et l'extension de l'éclairage sur le Chemin de la Perrolat. Le montant total des travaux s'élevant à 57 000 € TTC dont 50% est pris en charge par TE38. Le Conseil émet un avis favorable sur le principe mais sollicite plus de précisions concernant le coût détaillé des travaux.

8. Demande de subvention du Souvenir Français

Monsieur le Maire indique que le Souvenir Français sollicite une subvention, suite aux difficultés rencontrées dans cette période de crise sanitaire, et afin de pouvoir continuer à honorer leur mission de devoir de Mémoire.

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 200 euros.

9. Demande de subvention de Radio Sud Grésivaudan

Monsieur Le Maire indique que la Radio Sud Grésivaudan sollicite une subvention.

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de ne pas attribuer de subvention à Radio Sud Grésivaudan.



10. Formation sur les logiciels Berger Levrault

André ROJAT, indique que Béatrice BERNE a fait part d'un besoin de formation sur les logiciels Berger Levrault. Un devis a été demandé et reçu. Compte tenu du coût de la formation, il est apparu intéressant d'envisager de mutualiser cette formation avec d'autres communes afin de faire baisser son coût. La mairie de Saint-Vérand est intéressée ainsi que les mairies de Beaulieu et Têche. Un nouveau devis a été demandé. Le conseil valide le besoin de formation de Mme BERNE.

Monsieur Le Maire indique que ce principe de mutualisation va s'appliquer, au niveau de la Communauté de communes, pour la gestion des ressources humaines notamment pour la mise en œuvre du RIFSEEP et du document unique d'évaluation des risques.

11. Renouvellement du contrat d'heures : maintenance informatique

André ROJAT, 1^{er} adjoint, indique que les heures de maintenance informatique ont été consommées suite aux différentes difficultés rencontrées lors de l'installation de Windows 10 sur le nouveau poste informatique de la mairie. Il précise que des négociations sont en cours avec le prestataire informatique pour qu'il prenne à sa charge une partie des heures et que le nouveau contrat n'a pas encore été reçu.

12. Repas des Aînés

André ROJAT, 1^{er} adjoint, rappelle que chaque année un repas est offert aux Aînés au début du mois de mars. Compte tenu de la situation sanitaire que nous connaissons, il ne peut avoir lieu sous sa forme actuelle. Une solution serait de proposer un repas à emporter comme cela a été fait dans d'autres communes. Plusieurs conseillers pensent qu'il est important de conserver ce moment de convivialité et de le reporter à l'automne.

La proposition du report du repas à l'automne est validée par le conseil.

13. Compte rendu du Conseil de Développement

Sandrine MARGAILLAN, adjointe en charge de la communication, rappelle que le Conseil de développement est un organe qui a un rôle consultatif sur les politiques mises en œuvre sur le territoire, il peut apporter des pistes de réflexion grâce aux avis qu'il émet. Actuellement, il est composé de 30 personnes mais recherche de nouveaux membres qui ont envie de s'impliquer dans les politiques développées par la Communauté de Communes (mobilité, développement économique...). Pour pouvoir prendre part à ce conseil, deux conditions suffisent : avoir plus de 16 ans et ne pas avoir de mandat d'élu.



14. Informations sur les friches industrielles et commerciales

Monsieur Le Maire indique au conseil qu'il a reçu M. GUILLY, chargé de projet développement économique à la SMVIC pour faire le point sur les friches présentes sur la commune suite à plusieurs demandes d'artisans qui souhaiteraient s'installer. Un courrier a notamment été envoyé à un propriétaire dans la ZA de Champ Moyet, qui ne souhaite pas vendre actuellement. Le maire rappelle que la commune n'a pas la possibilité de taxer les friches industrielles et commerciales.

Monsieur le Maire indique également que deux bâtiments sont en vente dans la zone artisanale : celui de la société KW Industrie et celui de la société SERMM. Il précise qu'il est important de trouver une solution quant à l'installation de la fibre sur la zone pour l'installation de futures entreprises. Le Département a été saisi du dossier.

Monsieur le Maire indique aussi que la Communauté de communes va aider la commune à trouver des repreneurs.

15. Urbanisme

- La commune a déposé deux DP :
 - DP pour la création d'un espace de stockage sous l'Espace Père Bleu : dossier en cours d'instruction
 - DP pour la réfection de la toiture de l'Espace Père Bleu : DP accordée
- DP MOREIRA : pour un mur de soutènement : doit déposer une nouvelle DP suite erreur
- DP SEYSSEL : pose de panneaux photovoltaïques : accordée
- PC PIN/MUCEL : construction d'une maison : retrait du PC demandé par les pétitionnaires
- DP HACHANI : construction d'un abri à bois : dossier en cours d'instruction
- DP HACHANI : réfection de la façade et changement de volets : en cours
- DP HACHANI : remplacement de la clôture par un mur en moellons : en cours

16. Questions diverses

- Les demandes de subventions déposées auprès du Département, pour la réfection de l'église et du toit de l'Espace Père Bleu ont été accordées. L'église à hauteur de 15 000€ et le toit de l'Espace Père Bleu à hauteur de 11 494€. Une demande reste encore à déposer d'ici fin mars pour le chantier de l'église.
- Le Comité des Œuvres Sociales (COS 38) recherche des candidatures pour son conseil d'administration
- La mise en œuvre du PLUi, prévue pour début 2021, est reportée au 1^{er} juillet 2021.



- La mairie a reçu une demande d'accompagnement pour personnes âgées, le service autonomie du département a été saisi.
- Le Préfet de l'Isère a transmis un courrier, demandant aux communes d'apporter un soutien aux personnes âgées de plus de 75 ans, dans le cadre de la vaccination COVID.
- Les écoulements d'eau persistent dans la classe de l'école maternelle et ce malgré l'intervention de la société SMAC, un nouveau courrier va être envoyé.
- La fondation du Patrimoine a envoyé une convocation pour son assemblée générale.
- Dans le cadre des élections prévues en 2021 et de la mise en place de la dématérialisation des résultats, un référent EIREL doit être désigné. André ROJAT est nommé référent.
- Mme DAVID et M. FAURIE ont adressé un courrier de remerciements à la mairie pour le repas de Noël offert aux enfants ainsi que pour le bon d'achat donné aux familles pour la naissance d'un enfant.
- Un concours photos va être mis en place sur la page Facebook de la mairie.
- Mme Nadia PAYRE FICOUT est une nouvelle retraitée depuis le 1^{er} janvier 2021.

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 16 Février 2021 à 19h00

